

Les pouvoirs des président(e)s : regarde les vidéos sur <https://www.rts.ch/decouverte/monde-et-societe/economie-et-politique/elections-presidentielles/> et complète le tableau ci-dessous.

	Suisse Régime présidentiel lié à un régime parlementaire	France Régime semi- présidentiel	USA Régime présidentiel	Allemagne Régime parlementaire		Russie Régime semi-présidentiel
				Président(e)	Chancelier(ère)	
Rôle (mission)						
Pouvoir						
Durée et nombre de mandats possible						

Les pouvoirs des président(e)s : <https://www.rts.ch/decouverte/monde-et-societe/economie-et-politique/elections-presidentielles/>

	Suisse Régime présidentiel lié à un régime parlementaire	France Régime semi- présidentiel	USA Régime présidentiel	Allemagne Régime parlementaire		Russie Régime semi-présidentiel
				Président(e)	Chancelier(ère)	
Rôle (mission)	<ul style="list-style-type: none"> - Représente le pays lors d'évènements et de rencontres internationales - Dirige un des 7 départements. 	<ul style="list-style-type: none"> - Être le garant de la Constitution - Arbitre - Garant de l'intégrité nationale et du territoire 	<ul style="list-style-type: none"> - Engager les relations internationales du pays 	<ul style="list-style-type: none"> - Représentant - Tâche de notaire - Signe les lois 	<ul style="list-style-type: none"> - Fixer les grandes orientations 	<ul style="list-style-type: none"> - Chef d'État - Commandant des armées - Chef de l'exécutif et chef du parti dominant dans le parlement.
Pouvoir	<ul style="list-style-type: none"> - Même pouvoir que les 6 autres conseillers fédéraux - Voix qui compte double lors d'égalités 	<ul style="list-style-type: none"> - Saisir le conseil constitutionnel, nommer le président et 3 de ces membres - Nomme le Premier ministre et les autres ministres, ainsi que des emplois civils et militaires - Chef des armées, peut déclarer la guerre - Pouvoir de dissoudre l'assemblée nationale et droit au référendum. 	<ul style="list-style-type: none"> - Considérer comme l'homme le plus puissant de la Terre - Constitutionnellement très limité dès 1776 à cause de la crainte de voir émerger une nouvelle monarchie - Commandant des forces armées mais le congrès (représentant et sénat) contrôle constamment ses pouvoirs - Sous le contrôle du congrès (branche législative) et sous le contrôle de la cour suprême (branche judiciaire) 	<ul style="list-style-type: none"> - Aucun pouvoir - Réaction au Grand pouvoir du président du Reich (Hindenburg), élu par le peuple, qui pouvait nommer le chancelier seul. 	<ul style="list-style-type: none"> - Nommer et révoquer des ministres 	<ul style="list-style-type: none"> - Très étendus - Nomme le premier ministre - Chef des armées - Peut dissoudre le Parlement
Durée et nombre de mandats possible	<ul style="list-style-type: none"> - Mandat de 1 an non renouvelable immédiatement 	<ul style="list-style-type: none"> - Mandat de 5 ans renouvelable 1 fois (consécutivement ou non) 	<ul style="list-style-type: none"> - Mandat de 4 ans renouvelable 1 fois (consécutivement ou non) 	<ul style="list-style-type: none"> - Mandat de 5 ans renouvelable consécutivement 1 fois 	<ul style="list-style-type: none"> - Mandat de 4 ans renouvelables 	<ul style="list-style-type: none"> - Depuis 2020 Mandat de 6 ans et maximum de 2 mandats (consécutivement ou non) sans prendre en compte les mandat précédent 2020